



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Épinal, le 05 juillet 2023

Restitution finale de l'atelier des territoires « Village d'avenir » dans le cadre du Laboratoire de la ruralité

Devant de nombreux maires et partenaires, mercredi 5 juillet 2023 a eu lieu la restitution de l'atelier des territoires « Village d'avenir ».

Le laboratoire de la ruralité des Vosges

La laboratoire de la ruralité, créé en juin 2021, est placé sous la coprésidence de la préfète des Vosges et du président des maires ruraux de France. Il est animé par Jérôme Normand, directeur de projet.

Le laboratoire est encadré par un conseil scientifique, présidé par Michel Foucher, géographe.

Le laboratoire a vocation à s'intéresser, sur un mode agile et dans une approche empirique, à toutes les questions relatives à la ruralité et en particulier à la situation des petites communes de moins de 1 000 habitants, qui représentent 70% des communes françaises.

À ce jour, le laboratoire suit 11 chantiers et 5 en projets.

L'atelier des territoires « réflexions sur le village d'avenir »

Dès la création, les responsables du laboratoire, Michel Fournier et le Préfet des Vosges, avec les élus et les responsables des services de l'État, ont souhaité lancer **une réflexion prospective sur la ruralité de demain**, les conditions de son adaptation à la transition écologique et le maintien de leur attractivité.

C'est dans cet esprit qu'un atelier des territoires sur le thème du « Village d'avenir » est lancé en octobre 2022, après l'accord du ministère de la transition énergétique et qui se traduit par la désignation de « l'Atelier de l'ourcq » pour animer les échanges.

Un premier séminaire départemental est organisé à Dompierre les 8 et 9 mars 2023, avec la participation de 150 maires ruraux.

Trois ateliers d'une journée pour les communes de Dompierre, Provenchère-et-Colroy et Villotte ont été animés en avril, avec une séance de réflexion des élus et des habitants sur les projets d'aménagement de leur commune.

Le 19 juin dernier, un séminaire du comité de pilotage et du conseil scientifique sur les potentiels et les contraintes des territoires ruraux a clôturé ces séquences de réflexion.

Ce 5 juillet est ainsi organisée la séance de restitution finale avec la validation des livrables.

Une réflexion approfondie sur la ruralité et ses enjeux

Les cinq ateliers réunissant les maires et les habitants des communes rurales ont permis l'émergence de nombreuses propositions et observations, nourries par l'éclairage d'experts de renommée nationale et internationale, sur les besoins des territoires ruraux et la valorisation de leur potentiel naturel que recouvre le terme de Villages d'Avenir.

Le 15 juin, Mme la Première ministre a annoncé le programme France Ruralité, qui comprend notamment **un nouveau dispositif d'appui en ingénierie**, destiné aux petites communes, qui reprend la dénomination « Villages d'avenir. »

Les principaux thèmes abordés :

1) Valoriser le territoire rural et son potentiel naturel

Comment répondre à la nécessité de préservation du capital naturel du territoire (forêt, prairie, zones humides, etc) en accueillant, en même temps les ENR et, éventuellement certaines implantations industrielles, dans le cadre de la stratégie de réindustrialisation de la France ?

C'est la raison pour laquelle le programme France Ruralité, pour reconnaître et rémunérer la contribution des territoires ruraux à la planification écologique, **la dotation biodiversité a été augmentée de 40 à 100 millions d'euros**. Il s'agit ainsi de valoriser **les aménités rurales**

A ce titre, la question de la **méthanisation** a été évoquée par les élus dans les différents séminaires: Comment éviter et/ou contrôler certaines dérives, liées à une approche court-termiste de rentabilité immédiate ?

La question des implantations des **éoliennes**, de leur meilleure insertion dans le territoire et du retour financier plus équitable pour les collectivités locales d'implantation a fait aussi l'objet de nombreux échanges.

L'atelier de l'ourcq a soumis à la réflexion la création de **territoires hybrides**, accueillant plusieurs usages.

Les échanges ont aussi porté sur la question de **l'acceptabilité sociale** de toutes ces évolutions par les populations rurales .

2) Reconstruire le lien social à l'échelle du village

Le constat s'impose que les relations individuelles, amicales ne sont plus limitées, comme autrefois au village ou aux villages alentour. Le numérique a considérablement élargi le périmètre des «affinités électives». Surtout, les lieux traditionnels de rencontre, ont souvent disparu (bistrot et commerces) ou sont désertés (églises).

Il faut donc **recréer du lien social et des lieux le favorisant**, notamment en créant des espaces d'échange, des lieux ou des équipements du quotidien agréables et beaux .

3) Réinterroger la vitesse et la place de la voiture

À la faveur de l'intervention de Didier Pidoux sur les aménagements de bourg et de voirie, qui ont beaucoup intéressé les maires, l'Atelier de l'Ourcq propose de **réinterroger notre rapport à la vitesse et à la voiture** et de promouvoir une nouvelle approche des aménagements, qui passe par la réhabilitation du végétal et des matériaux naturels et l'abandon progressif de l'enrobé.

4) Essayer de mettre en place un commerce de qualité

La plupart des villages ne disposent plus de commerce de proximité.

Les experts assurent que seuls le **commerce dynamique et de qualité** (produits locaux, prestations spécifiques, animation) pourront trouver leur équilibre économique. Le commerce de proximité ne pourra pas «se battre à armes égales» avec la grande distribution pour laquelle il y a très souvent une offre de proximité pour un déplacement en voiture.

Reste que la pérennité du commerce local tient, d'abord et avant tout, à la qualité du gestionnaire.

5) Appréhender la réalité du bâti dégradé

Le bâti dégradé est très présent dans les territoires ruraux vosgiens, notamment dans l'ouest. Les projections démographiques pour le département prévoient une baisse continue de la population départementale d'ici 30 ans.

Dans ces conditions, « l'atelier de l'ourcq » préconise, pour les territoires ruraux concernés, de réfléchir collectivement à une **doctrine du bâti dégradé**.

Elle pourrait se structurer autour du triptyque : réhabiliter, conforter, démolir.

Le rapport final de l'atelier de l'ourcq préconise aussi, en synthèse de ces différentes approches, d'élaborer un **manifeste esthétique départemental**, qui pourrait afficher pour le préserver, le style du territoire, dans ces différentes facettes.

6) Une ingénierie adaptée pour les villages

Le plan « France Ruralité » annoncé le 15 juin par Madame la Première Ministre, avec le programme « Villages d'avenir », et la création de 100 chargés de mission placés auprès des Préfets, a vocation à répondre aux besoins d'ingénierie des petites communes, que l'atelier des territoires a bien identifié et en consacrant l'appellation « Villages d'avenir ».

XXXX

L'atelier des territoires « Villages d'avenir » a permis d'engager une réflexion à 360 degrés sur le devenir de des territoires, en abordant sans tabous, toutes les questions de leur avenir, de leur attractivité et de leur rôle dans la planification de la transition écologique.

Ces réflexions et propositions pourront s'appuyer, pour leur mise en œuvre, sur les dispositifs annoncés récemment dans le programme France-Ruralité.

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

prefet.vosges/@prefet88

